

Assemblée des délégués de mfe des 12 et 13 mai 2016 à Emmetten

Un concept de médecine de premier recours pour l'avenir

Sandra Hügli-Jost

«Prendre les choses en main», telle est notre devise aujourd'hui et à l'avenir, à nous les médecins de famille et de l'enfance. Ce qui a été initié il y a un an lors de l'assemblée des délégués a pu être adopté dans les grandes lignes cette année: dans un concept de médecine de premier recours, les médecins de famille et de l'enfance ont défini le rôle qu'ils souhaitaient jouer dans le système de santé du futur.

Cette année encore, c'est à Emmetten que s'est tenue sur deux jours l'assemblée des délégués de mfe, les Médecins de famille et de l'enfance Suisse. A l'ordre du jour se trouvaient le concept de médecine de premier recours, la révision du tarif ambulatoire et une rétrospective de l'année 2015. L'excursion en bateau, malheureusement pluvieuse, mais néanmoins conviviale, ainsi que le dîner ont permis des échanges intenses entre les délégués, le comité et les représentants du secrétariat administratif.

Ateliers autour du concept de médecine de premier recours et de la révision tarifaire

Les ateliers autour du concept de médecine de premier recours et de la révision tarifaire ont constitué des temps forts de l'assemblée. Heidi Zinggeler et Rolf Temperli, de la commission tarifaire, ont tenu un discours captivant dans lequel ils ont introduit le sujet complexe que représente la révision tarifaire. Avec éloquence, ils ont expliqué quelles seraient les principales modifications qui, de par le travail obstiné de la commission tarifaire, pourraient être intégrées à la nouvelle proposition tarifaire. Tous les participants ont cependant compris que cette proposition n'engendrerait pas de revalorisation des médecins de famille et de l'enfance. Les points concernant les valeurs intrinsèques qualitatives, les prestations à l'acte et le calcul correct des unités fonctionnelles restent encore irrésolus. La question de la normalisation linéaire est également inacceptable pour les médecins de famille et de l'enfance. En conséquence, la commission tarifaire et le comité ont recommandé à tous les membres de rejeter la proposition tarifaire.



Figure 1: Exposé liminaire «Interprofessionnalité» par Brigitte Zirbs.

Au cours d'un autre atelier, la proposition de concept de médecine de premier recours a été présentée aux délégués. Cette proposition se base sur les ateliers de l'année passée, la retraite du comité à l'automne et les suggestions de deux groupes de réflexion composés de délégués et de jeunes médecins de famille. De manière générale, la vision d'avenir présentée a reçu un très bon accueil. Un échange inspirant a permis de compléter davantage le concept de médecine de premier recours, de l'affiner et de le rendre plus concis. Le comité va désormais, en collaboration avec le secrétariat administratif, intégrer ces suggestions et donner au concept de médecine de premier recours un aspect visuel attractif et plaisant.

Rétrospective 2015 et élections

Au cours de la partie statutaire de l'assemblée des délégués, le président Marc Müller a dressé un bilan dé-



Figure 2: Partie statutaire de l'assemblée des délégués.

taillé de l'année 2015. En matière de politique de santé, différents travaux ont été menés sur des thèmes de politique actuels, en particulier sur la Loi sur les professions médicales (LPMéd), sur la Loi sur les produits thérapeutiques (LPTh) ainsi que sur la Loi fédérale sur le dossier électronique du patient (LDEP). En outre, les élections fédérales de l'automne 2015 ont engendré, du point de vue de mfe, d'importants changements de personnel parmi les conseillers. Depuis lors, il appartient au comité et au secrétariat administratif d'établir le contact avec les nouveaux parlementaires.

En outre, l'année 2015 a également été marquée par les travaux autour du nouveau tarif. La création de la société de discipline médicale commune SSMIG (Société Suisse de Médecine Interne Générale) a également constitué un temps fort de l'année. Les discussions menées avec la SSMIG ont entre autres permis de décider que l'existence de deux commissions qualité distinctes était peu judicieuse; par conséquent, mfe et les pédiatres ont décidé de participer activement à la création de la nouvelle commission qualité de la SSMIG et de dissoudre leur propre commission.

Au sein de la commission pour la cybersanté (eHealth), le moment fort a été l'adoption du standard SMEEX (*swiss medical data exchange*). Deux rencontres régionales supplémentaires en Suisse alémanique, basées sur le modèle de la Romandie, doivent à l'avenir intensifier les contacts avec la base; le ressort développement de l'association s'occupera de planifier ces rencontres.

Brigitte Zirbs et Marc Müller ont assisté au congrès EHPIC (*Educating Health Professionals in Interprofessional Care*) à Toronto. Forte de cette expérience, Brigitte Zirbs a présenté, dans le cadre d'un exposé liminaire, des approches intéressantes pour la collaboration interprofessionnelle.

Au cours d'un vote consultatif, les délégués ont unanimement soutenu (hormis quatre abstentions) la recommandation de vote du comité «7x NON au nouveau

tarif». En outre, les délégués ont validé les comptes annuels et déchargé l'ensemble du comité. Marc Müller a remercié les délégués pour leur confiance et le comité pour son engagement sans faille.

Après avoir été actif pour la politique professionnelle pendant sept années, Jürg Rufener quitte le comité de mfe et Philippe Luchsinger le remplace à son poste de vice-président. Le Docteur Christian Rohrmann, de Soleure, a présenté sa candidature à l'élection de nouveau membre du comité. Les délégués ont salué la candidature de ce médecin de famille expérimenté et engagé, et ont voté à l'unanimité son intégration au sein du comité de mfe.



Figure 3: Départ de Jürg Rufener.



Figure 4: Election de Christian Rohrmann dans le comité de mfe.

Correspondance:
Sandra Hügli-Jost
Kommunikationsverantwortliche Hausärzte
Schweiz, Geschäftsstelle
Effingerstrasse 2
CH-3011 Bern
sandra.huegli[at]
hausarztswissenschaft.ch